

Hélène BERTHELEU

INTRODUCTION

Dans le contexte français d'une longue invisibilité historique et sociologique des migrations, puis à partir des années 1980 d'une construction scientifique de l'objet gênée par la forte politisation de « l'immigration », les questions mémorielles et patrimoniales se posent aujourd'hui avec une certaine acuité, drainant avec elles aussi bien des quêtes de reconnaissance que des mobilisations institutionnelles pour un patrimoine commun.

Mémoires au pluriel, reconnaissance, mobilisations « au nom de la mémoire », démarches patrimoniales « partagées », engagements institutionnels, actions publiques de valorisation de la mémoire de quartiers ou d'habitants, cet ouvrage propose d'explorer la diversité des situations et des phénomènes produits dans le sillage de la valorisation publique des « mémoires des migrations ». Il est le fruit d'un colloque réunissant des chercheurs en sciences humaines et sociales et des acteurs institutionnels de la culture, de l'urbain et du social, qui visaient à réfléchir ensemble à la place des mémoires des migrations dans les villes et à la nature des liens entre mémoires, patrimoine et citoyenneté. Organisé à Tours, à l'issue d'une recherche sur cette question qui a mobilisé pendant deux ans plusieurs chercheurs en région Centre¹, ce colloque² s'inscrivait par ailleurs dans une série de manifestations et de réflexions régionales, nationales et internationales consacrées aux mémoires et aux patrimoines des migrations³.

1. Cette recherche a donné lieu à une publication collective coordonnée par BERTHELEU H. (dir.), *Au nom de la mémoire. Patrimoine des migrations en région Centre*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2014.
2. Colloque international « Mémoire des migrations, patrimoine et citoyenneté », Tours, juin 2011.
3. Le processus de publication est souvent long, cela a été le cas pour le présent ouvrage, dont la plupart des articles sont issus de cette rencontre tourangelle de 2011. Aussi le lecteur est-il invité à prendre en compte ce décalage dans le temps. Certaines informations ou appellations (comme par exemple la Cité nationale de l'histoire de l'immigration renommée Musée de l'histoire de l'immigration en 2014) ont pu entre temps devenir obsolètes. Le lecteur voudra bien en tenir compte dans l'ensemble de l'ouvrage.

DE QUOI PARLE-T-ON ?

La mémoire, approchée ici comme la « production socialisée des souvenirs » (Lavabre, 2000), renvoie à un double processus, de transmission-conservation d'une part, et d'actualisation de souvenirs et d'oublis d'autre part. Contrairement au sentiment de remémoration qui semble permettre de revenir sur un vécu passé, la mémoire est considérée ici comme un récit qui ne restitue pas fidèlement le passé révolu mais le recompose en fonction des questions que se posent les individus et les groupes au présent et « répond » plutôt à la manière dont ils envisagent l'avenir. Notre propos n'est pas ici de décrire le processus mémoriel en tant que tel ou pour lui-même, ni de « mesurer » les formes institutionnelles de ce passé migratoire dans le présent d'une ville ou d'une société. Nous souhaitons plutôt, en échappant aux « explications circulaires (de la mémoire par l'identité et de l'identité par la mémoire) » (*ibid.*, p. 54) comprendre le sens des constructions mémorielles, et donc saisir les raisons à la fois individuelles, collectives ou institutionnelles de se souvenir, les projets et visions de l'avenir qui soutiennent ces mobilisations « au nom de la mémoire ». Les projets mémoriels sont fortement sélectifs, ils filtrent et décident de ce qui, aujourd'hui, est « mémorable », ce qu'il est pertinent d'oublier ou de se souvenir. Ce processus de sélection, individuel ou collectif, est souvent diffus et informel mais peut aussi être publicisé et institutionnalisé, comme lorsque l'État ou une collectivité locale, décide de se souvenir par exemple d'une facette de son peuplement, ou au contraire de la censurer parce qu'elle raviverait l'expression d'un conflit passé.

Quelle que soit la configuration sociale, « ce filtrage » n'est jamais définitif : il arrive un jour où un groupe, qu'on appellera bientôt « les oubliés de l'histoire », se sente « victime de l'oubli » et travaille à faire ressurgir ce passé jeté aux oubliettes, dans un contexte politique renouvelé. Les raisons qui avaient justifié la sélection sont alors réévaluées, remises en cause à la lumière de nouveaux cadres d'interprétation qui s'imposeront d'autant plus facilement qu'ils seront largement partagés. Ces processus, lorsqu'il s'agit d'événements publics, d'histoire régionale ou du passé d'un groupe minoritaire, font parfois l'objet d'une « politique mémorielle » et d'une institutionnalisation : le pouvoir mémoriel étant inégalement partagé, certains parviennent à développer de nouvelles représentations et des usages spécifiques du passé qui impliquent des commémorations, des narrations apparemment pérennes mais aussi des formes d'oubli qui n'en seront pas moins, à chaque époque, reprises ou transformées, validées ou modifiées.

LA MÉMOIRE COMME ENGAGEMENT ET LE PATRIMOINE COMME HORIZON DÉMOCRATIQUE

Comme nous allons le voir au fil des pages de cet ouvrage, les constructions mémorielles qui évoquent les migrations, l'immigration, l'émigration, les mobilités ou encore les formes d'installation, d'insertion et les sociabilités des migrants, sont l'objet de multiples interprétations. Certaines sont soutenues et valorisées dans un processus de patrimonialisation, tandis que d'autres s'effacent avec le temps. C'est pour comprendre et saisir les ressorts des processus de mémorialisation et de patrimonialisation que nous avons rassemblé ici des travaux réalisés dans des perspectives distinctes et complémentaires. Ils permettent en effet de croiser et mettre en débat des thématiques rarement explorées ensemble : l'immigration, la ville, les mémoires urbaines, le patrimoine et des pratiques de citoyenneté. Pour paraphraser Isaac Joseph (2007, p. 5) qui proposait d'« explorer la ville comme horizon démocratique », un de nos objectifs est ici, au travers du devenir des mémoires des migrations, d'explorer le patrimoine comme horizon démocratique. On sait désormais que, dans l'histoire de nos villes, urbanisation et migrations ont été étroitement liées, même si cette dimension est restée invisible et se révèle aujourd'hui largement « impatrimonialisable ». Néanmoins, les mobilisations des descendants de migrants « au nom de la mémoire » constituent et sont ici explorées comme autant de tentatives d'être reconnus et entendus. Il est parfois pertinent de parler d'« actes de citoyenneté », à la manière d'Austin qui, pour insister sur la dimension performative de son objet, parlait d'acte de langage. Il s'agit en effet d'apprécier les mobilisations mémorielles comme des démarches d'engagement nourries de sociabilités, de connivences sociales et de socialisation politique qui, imbriquées dans le social et ses enjeux, revendiquent de participer à la « fabrique du patrimoine » (Heinich, 2009).

La perspective proposée ici sera, dans un premier temps, sociologique et anthropologique et s'efforcera de retracer la généalogie de l'intérêt que ces disciplines ont, en France, progressivement porté à cet objet. Cet intérêt est récent et mérite d'être resitué dans son contexte à la fois scientifique et politique : quels sont les enjeux imbriqués dans ce mouvement d'émergence et de découverte des constructions mémorielles relatives aux migrants et aux migrations ?

Depuis quinze ans, dans la plupart des villes françaises, des commémorations, des expositions, des ouvrages de souvenirs, des créations artistiques témoignent de mémoires à l'œuvre, de mobilisations ou de démarches patrimoniales. On constate aussi une multiplication des actions mémorielles, initiées dans le cadre des politiques publiques (urbaines, sociales, culturelles) ayant pour effet la production de nombreuses manifestations visant à les valoriser localement. Comment les mémoires des migrations viennent aujourd'hui s'inscrire dans les villes, et dans quels territoires se développent-elles ? Qui devient un « entrepreneur de mémoire » et quelle réception sociale des actions engagées

observe-t-on ? Quels liens repère-t-on entre les processus privés et familiaux de transmission (souvenirs) et les processus de reconnaissance publique de l'histoire et des cultures des migrants ? Quels réseaux d'acteurs trouve-t-on derrière ces mobilisations « au nom de la mémoire » ? Comme nous le verrons, la montée en visibilité des mémoires des migrations et plus encore d'un patrimoine local suppose une certaine co-production par des réseaux d'acteurs locaux et nationaux. Nous explorerons les effets de ces mobilisations et les contextes de sens associés.

Quelles formes d'engagement, quels mobiles mémoriels et patrimoniaux animent les individus et les groupes ? Quelles compétences développent-ils pour établir la valeur de la mémoire et la « grandeur » du patrimoine qu'ils entendent transmettre et conserver (Tornatore, 2006) ? Ces constructions mémorielles et patrimoniales doivent-elles être interprétées en termes de reconnaissance ? Participent-elles plutôt de politiques publiques visant la « cohésion sociale », la « lutte contre les discriminations » ou la « promotion de la diversité », pour reprendre les intitulés institutionnels ?

Nous nous demanderons alors comment les collectivités territoriales (mairies, agglomérations, conseils généraux et régionaux) et les institutions patrimoniales (musées, bibliothèques, centre d'archives) prennent acte de l'histoire des migrations et des « interculturalités » qui aujourd'hui traversent les relations et les rapports sociaux urbains. Le travail mémoriel constitue-t-il, dans les contextes urbains envisagés, « un lieu de rencontre » comme le suggérait Roger Bastide (1970) pour un tout autre contexte, celui du Brésil ?

UN CONTEXTE INTERNATIONAL PROPICE

Dans ce travail collectif, nous avons eu à cœur de « déplier » les phénomènes observés comme on déplie une carte, et de situer le travail mémoriel au cœur d'un contexte social et politique d'émergence. Il faut à ce propos rappeler que ces phénomènes s'inscrivent, au-delà du contexte français, dans un large mouvement international d'effervescence autour de cette question. Ainsi, depuis 2006, l'Unesco et l'Office international des migrations (OIM) travaillent à développer un réseau international des musées et des institutions de la migration. Ce réseau réunit des experts et représentants d'une dizaine de pays concernés afin de renforcer l'échange d'informations et d'expériences muséales relatives au traitement et à la représentation publique de l'histoire des migrations. Ces rencontres associent des pays d'accueil souhaitant créer des musées analogues aussi bien que des représentants de « communautés d'immigrés » et des professionnels du monde de l'éducation et des sciences. Faisant écho à ce réseau international d'institutions patrimoniales, les recherches universitaires se développent fortement dans ce domaine : il y a par exemple actuellement plusieurs thèses en cours dans le monde, toutes disciplines confondues, qui étudient le Musée national de

l'histoire de l'immigration (anciennement CNHI), dans une perspective comparative. Dans un registre un peu différent mais complémentaire, l'Unesco a lancé une collection de publications visant à promouvoir au-delà des histoires nationales, « l'histoire des peuples par eux-mêmes » de façon à nourrir autrement « la mémoire du monde ». Si l'objectif de ce projet est d'appréhender dans leur globalité l'évolution des sociétés, il s'agit surtout de décaler le regard historique afin qu'il ne soit plus exclusivement celui des « vainqueurs » (Wachtel, 1992). Sur la page du site de l'Unesco qui y est consacrée, il est écrit : « Ce qui sert de prisme, ici, c'est le point de vue des populations concernées, dont le passé a souvent été occulté, dévalorisé ou pensé comme périphérique par rapport à l'histoire des colonisateurs et des nations dominantes – de ceux qui, généralement, écrivent l'histoire. » Il ne s'agit pas ici de contribuer à une analyse de la « pensée Unesco » (Berliner et Bertolotto, 2013), mais de prendre acte de ces éléments dans la lecture de l'ouvrage, pour mieux saisir les valeurs locales et globales qui traversent les situations observées.

Enfin, au niveau européen, dans la même période, diverses incitations voient le jour en matière de patrimoine. Prenant acte des principes proposés par la convention de l'Unesco pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (PCI, 2003), le Conseil de l'Europe s'engage sur le terrain « Culture, patrimoine et diversité » avec la convention-cadre de Faro signée en 2006 sur la valeur du patrimoine culturel pour la société :

« Dans ce contexte de changements profonds qui génèrent des inquiétudes, la notion de patrimoine devient un levier de développement durable. Hérité du passé, il est l'expression des valeurs, croyances, savoirs et traditions qui ont façonné les villes et les territoires par l'interaction continue entre les personnes, les communautés et les lieux [...]. Elle encourage une réflexion sur le rôle des citoyens dans les processus de définition, de décision et de gestion de l'environnement culturel dans lequel fonctionnent et évoluent les communautés. »

D'aucuns n'hésiteront pas à voir dans ces extraits un condensé de « sémantique institutionnelle » (Abelès, 1999), ces mots qui semblent choisis et assemblés uniquement pour coller à des principes politiques larges et consensuels. Ces conceptions internationales sont en effet discutées et controversées. Certains veulent y croire comme l'archiviste V. Ginouvès (2011) qui salue cette convention « particulièrement innovante car elle ne part pas de l'objet à protéger – le patrimoine – mais du *sujet bénéficiaire*, à savoir toute personne “seule ou en commun” et des responsabilités individuelles et collectives envers ce patrimoine ». Le texte de la convention ne se contente pas, dit-elle, de « préconiser le renforcement de la participation du public au processus de valorisation du patrimoine, il rappelle également l'importance du débat public dans la fixation des priorités nationales en matière de patrimoine culturel et de son utilisation

durable ». Ces préconisations internationales et les pratiques que génère le dispositif du PCI sont souvent interrogées et critiquées par les anthropologues qui craignent d'y trouver une vision globale, universalisante et figée des processus culturels et des « communautés » (Bortolotto, 2011). Elles n'en suscitent pas moins un réel engouement de la part des porteurs ou ethnologues « passeurs de patrimoine » (2011) qui œuvrent localement, sur le terrain. Ces questions rejoignent directement les réflexions actuelles sur la démocratie patrimoniale et le partage du « pouvoir de patrimonialisation ». L'ensemble de ces initiatives internationales signale bien l'actualité des questions que nous explorons ici à partir de situations locales.

CONSTRUCTION DE L'OUVRAGE

L'ouvrage est composé de trois parties distinctes. La première propose une approche réflexive des points de vue sociologiques et anthropologiques sur ces constructions mémorielles et patrimoniales. Nous reviendrons notamment sur les spécificités sociales et historiques de cet objet et sur le rôle tant des chercheurs que de l'action publique quant à la cristallisation de nouvelles légitimités patrimoniales. Quelles significations, quelles attentes sont associées à ces mobilisations mémorielles ? On y voit communément une forme de reconnaissance, qu'en est-il vraiment ? La valorisation des mémoires des migrations, lorsqu'elle participe d'une politique sociale ou urbaine, ne masque-t-elle pas au contraire une euphémisation de pratiques politiques très ambivalentes à l'égard des migrations, demandent Françoise Clavairolle et Véronique Dassié ? Pour mieux comprendre, Alain Battégay observe les « nous » produits et promus au cours de ces constructions patrimoniales. Si certaines mémoires collectives sont « intimes » ou « endogènes », d'autres constructions sont étroitement associées à la manière dont l'action publique souhaite valoriser tel quartier ou telle commune. Autour de quel récit se construit alors cette nouvelle visibilité ? S'agit-il de faire converger les « petites mémoires » vers le « grand récit » de l'intégration urbaine ? S'agit-il plutôt, comme le propose explicitement le Musée de l'immigration au Palais de la Porte dorée, de mettre en œuvre le slogan « leur histoire est notre histoire » ? Que produisent ces visions publiques et comment s'incarnent-elles dans les pratiques locales ?

Dans une deuxième partie, on se demandera concrètement, en prenant différents exemples, d'abord qui se mobilise pour construire l'histoire et les mémoires des migrations, puis qui, dans chaque cas, décide d'y voir ou non un patrimoine public digne d'être conservé. La première contribution envisage les formes d'engagements dans l'espace public des jeunes mobilisés lors de la Marche pour l'égalité en 1983 et celle de Convergences l'année suivante. Catherine Neveu se demande si le concept de citoyenneté culturelle, tel que discuté par l'anthropologue Renato Rosaldo (1994), ne permet pas de mieux saisir l'engagement

à la fois politique et mémoriel des marcheurs. Dans un tout autre contexte, Véronique Dassié et Marie-Blanche Fourcade proposent au contraire d'explorer les formes intimes, privées, domestiques de la mémoire migrante, à travers deux exemples, celui des descendants de migrants ukrainiens installés dans le Montargois (Loiret) et celui de la dite « communauté arménienne » de Montréal. Elles montrent combien le « nous » patrimonial est fragile, construit sur des mémoires en partage et contraint à la réduction, par le processus même de la visibilité et de la patrimonialisation.

À partir du terrain orléanais du quartier de La Source, Julie Garnier explore la manière dont l'action publique, dans un contexte de rénovation urbaine, suscite une « mémoire close et consensuelle ». Si le projet de « mémoire de quartier » devait permettre à ses habitants, parmi lesquels de nombreux migrants et leur famille, d'être reconnus comme des citoyens historiques (et toujours actifs) de ce territoire, c'est une tout autre mémoire qui a finalement émergé de « l'injonction mémorielle », celle du bâti, les acteurs locaux préférant « faire parler les murs » que rendre compte des mondes vécus des habitants et de la diversité de leur(s) histoire(s). C'est le processus presque inverse qu'observe Évelyne Ribert, au sein de la fédération d'associations espagnoles, en Seine-Saint-Denis. Les mobilisations mémorielles y sont « transnationales », au sens où elles puisent leurs sources aussi bien en France, dans le milieu associatif, qu'en Espagne où les questions mémorielles sont actuellement à l'agenda politique (Tur, 2015). Si elles dépassent largement le cadre local, ces mémoires trouvent néanmoins ancrage dans la volonté collective de préserver de la démolition un bâtiment associatif, celui du patronage, lieu symbolique de l'accueil et des solidarités telles qu'elles ont été vécues il y a plusieurs décennies, au moment de l'arrivée en France.

Enfin, dans la troisième partie, nous envisagerons le rôle que souhaitent ou peuvent jouer les institutions publiques nationales ou locales, qu'il s'agisse de l'État ou des collectivités locales en lien étroit avec les institutions patrimoniales elles-mêmes. Ce sera l'occasion de revenir, avec Hélène Hatzfeld, sur les notions de diversité, d'interculturalité ou de dialogue interculturel. Comme le souligne l'ensemble des recherches présentées dans cet ouvrage, l'action publique en la matière est parsemée de contradictions et d'ambiguïtés, de « prudence » et d'impensés, tout en soutenant des formes concrètes de reconnaissance du patrimoine des migrations et des modes variés d'inscription dans les territoires locaux, territoires dont l'auteure souligne les « effets multiples ». C'est d'ailleurs ce que l'expérience patrimoniale du département de Seine-Saint-Denis permet de vérifier, à propos du site désormais connu du cimetière musulman de Bobigny. Ce lieu chargé d'histoire est traversé de mémoires multiples qui parfois s'ignorent ou se découvrent tardivement. Jean-Barthélemi Debost décrit le processus mais aussi les sens et les effets de la patrimonialisation de ce site.

Parfois, l'institution culturelle ou patrimoniale est particulièrement ambitieuse, comme à Villeurbanne, lorsqu'elle veut être à la fois un lieu culturel

tourné vers ses publics, un centre d'archives, un espace de recherche et un symbole patrimonial. Plus souvent, les musées se contentent de vouloir contribuer à valoriser les mémoires des migrations. Dans cet ouvrage, nous explorons deux exemples très différents de travail d'exposition et de médiation muséale, à Marseille et à Nantes. Ce sera l'occasion de revenir, avec Claire Calogirou, sur l'implication du chercheur auprès du « musée citoyen » et sur les forces émancipatrices des « cultures » lorsqu'elles aspirent au patrimoine, par le biais de la mémoire. Nous envisagerons enfin, avec Julie Garnier, la fabrique d'une exposition, celle des « Nantais venus d'ailleurs ». Dans ce cas, l'institution patrimoniale, soutenue par une collectivité locale, propose de travailler avec les « concernés », à savoir les associations représentant localement les populations migrantes. Si la collecte « participative » s'imposa d'abord comme une évidence aux organisateurs, sa mise en œuvre fut complexe et mérite d'être décrite, ainsi que ses effets sur le territoire.

Pour clore cette introduction, il est peut-être utile de préciser que la perspective proposée ici ne consistera pas, dans une approche caricaturale, d'opposer le rouleau compresseur des professionnels et « experts » incontestés de la culture et du patrimoine aux mobilisations minoritaires ou particulières qui, émergentes, seraient étouffées, méprisées, confinées à une existence locale et vouées à un rapide effacement. Les situations nous sont apparues éminemment plus complexes. On verra par exemple, dans les deuxième et troisième parties de l'ouvrage notamment, la manière dont les « institutions compréhensives » entendent ces « acteurs faibles » (Payet, Guiliani et Laforgue, 2008), et comment les mobilisations mémorielles instaurent des « espaces locaux de négociation » (Fabiani, 2007) et souvent interpellent la mémoire locale ou nationale dans sa capacité à construire, au-delà d'une démarche partagée ou participative, la « communauté des citoyens ». L'intérêt du colloque, et désormais de cet ouvrage qui en est issu, fut précisément de proposer des regards croisés, qui permettent d'entrevoir des mondes sociaux beaucoup plus ouverts qu'ils n'apparaissent au premier abord, des mondes qui, à bien des égards, sont incertains, discutés, contestés, bousculés mais aussi nourris par des mobilisations qui produisent du sens en public et qui témoignent de la créativité du politique. La tâche du sociologue est alors de saisir en même temps ce contexte politique plus ou moins « compréhensif », les formes « d'expression » choisies par ces mobilisations mémorielles et les moments-passages où la mobilisation et sa réception transforment l'expérience de citoyenneté en une collaboration reconnue et institutionnalisée entre des associations et un musée par exemple, ou encore entre une collectivité locale, un centre d'archives, un chercheur et des artistes.

BIBLIOGRAPHIE

- ABELÈS M., « Pour une exploration des sémantiques institutionnelles », *Ethnologie française*, n° 4, 1999.
- BAZIN H., « Quels espaces populaires pour la culture ? », *Mouvements*, vol. 1, n° 57, 2009, p. 57-66.
- BERLINER D. et BORTHOLOTTO C. (dir.), dossier « Le monde selon l'Unesco », *Gradhiva*, n° 18, 2013.
- GAETANO C., *Ethnologues et passeurs de mémoires*, Paris/Montpellier, Karthala/MSH, 2011.
- FABIANI J.-L., *Après la culture légitime : objets, publics, autorités*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2007.
- LAVABRE M.-C., « Usages et mésusages de la notion de mémoire », *Critique internationale*, n° 7, 2000, p. 48-57.
- PAYET J.-P., GIULIANI F. et LAFORGUE D., *La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*, Rennes, PUR, coll. « Le sens social », 2008.
- ROSALDO R., « Cultural citizenship in San Jose », *POLAR*, vol. 17, n° 2, 1994, p. 57-64.
- TUR B., « Les enjeux politiques de la mémoire. L'émigration économique dans les lois mémorielles espagnoles, une reconnaissance ? », in AMAR M., BERTHELEU H. et TEULIÈRES L. (dir.), *Mémoires des migrations et temps de l'histoire*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2015, p. 213-227.